

Au cours de 1952-1953, on estime que le gouvernement du Royaume-Uni aura remboursé 23·5 millions du prêt de 700 millions libre d'intérêt qu'il avait obtenu en vertu de la loi de 1942 sur les crédits de guerre (Financement du Royaume-Uni), de sorte qu'il restera, au 31 mars 1953, un solde impayé de 196·9 millions. Pendant l'année le gouvernement du Royaume-Uni aura également remis 14·3 millions à valoir sur le prêt de 1,185 millions effectué en vertu de la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946), le solde à percevoir étant de 1,156·7 millions.

On estime que le solde impayé à l'égard des avances consenties en vertu de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation s'établira à 461·9 millions au 31 mars 1953, soit une diminution de 19 millions par rapport au total impayé à la fin de l'année précédente. Ces avances sont des prêts consentis à certains pays étrangers afin de les aider à acheter des denrées et des services au Canada. Suit un tableau classant les avances aux gouvernements bénéficiaires et indiquant les remboursements estimatifs effectués au cours de l'année, ainsi que le total impayé en fin d'année.

AVANCES À DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS EN VERTU DE LA PARTIE II DE
LA LOI SUR L'ASSURANCE DES CRÉDITS À L'EXPORTATION

(en millions de dollars)

	Total impayé le 31 mars 1952	Rembour- sements en 1952-1953	Total impayé le 31 mars 1953
Belgique.....	75·7	2·3	55·4
Chine.....	49·4		49·4
France.....	217·6	8·4	209·2
Indonésie.....	12·4	3·1	9·3
Norvège.....	21·0	2·6	18·4
Pays-Bas.....	112·8	2·6	110·2
Tchécoslovaquie.....	10·0		10·0
	480·9	19·0	461·9

*Caisse d'amortissement et autres placements constitués en vue du remboursement
de la dette fondée non échue*

La valeur estimative de l'actif devant servir au rachat des titres garantis émis par Terre-Neuve pour la période 1943-1963 et portant intérêt de 3 p. 100 s'est accrue de 1·2 million, le solde au 31 mars 1953 étant de 27·1 millions.

Frais différés

On estime que les frais différés diminueront de 16·3 millions au cours de l'année. On s'attend que le virement de 214 millions effectué en 1951-1952 au compte de la pension du service civil, montant inscrit à titre de frais différés, sera réduit de 25 millions et qu'un montant correspondant sera défalqué des dépenses de l'année. Il se produira, cependant, une augmentation nette de 8·7 millions dans les escomptes et commissions non amortis à l'égard d'emprunts, à cause du versement de 20·4 millions pour les escomptes et commissions à l'égard de nouveaux emprunts, montant compensé par des frais d'amortissement annuels de 11·7 millions imputables sur les dépenses de 1952-1953 et qui y sont compris.

Divers comptes d'ordre

L'augmentation de 74·2 millions dans ce groupe de valeurs est attribuable surtout à l'augmentation du déficit, observé au Fonds du change par suite de la réévaluation de l'actif et du passif qui l'a fait passer de 125·6 millions au 31 décembre 1951, à 199·2 millions au 31 décembre 1952.